

# FLORE

## EN RHÔNE-ALPES



**FLORA N°9**  
NOVEMBRE 2018

ÉDITO

## PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

La présente lettre d'information retrace les actions du PIFH sur la période novembre 2017 - octobre 2018.

Durant cette période, le PIFH a connu deux actualités majeures : la mise à jour de sa charte et son élargissement à l'ex-région Auvergne.

Elaborée en 2010, la charte du Pôle a été signée en 2013 par la DREAL, le Conseil régional, les huit Conseils départementaux de Rhône-Alpes et les CBN alpin et du Massif central, tous deux animateurs du PIFH. Du fait de la publication du nouveau protocole SINP et de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, cette charte a été actualisée fin 2017 et le PIFH s'étend à l'Auvergne en 2018. Les quatre départements auvergnats s'associent donc au Pôle, et la plateforme intégrera bientôt ces nouveaux territoires.

Lettre d'information partenariale du Pôle d'information flore-habitats



Conservatoire Botanique National



Conservatoire Botanique National



©Stéphane Perera/CBNMC

## ADHÉRENTS

En octobre 2018, le réseau du Pôle d'information flore-habitats compte 79 adhérents. Quatre structures ont rejoint le réseau du PIFH en 2018. Notons qu'en 2018, de nombreux contacts ont été établis avec les acteurs auvergnats susceptibles d'être intéressés par la démarche du PIFH et de rejoindre son réseau.

La mise à jour de la Charte a nécessité de nombreux échanges avec l'ensemble des départements de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, et les adhérents à la première Charte du PIFH.

La liste complète des adhérents est accessible [ici](#).



©Thomas Legland/CBNA

## CONVENTIONS TEMPORAIRES

Les conventions temporaires permettent aux structures non adhérentes du PIFH d'accéder aux données précises du Pôle pour les besoins d'une étude qu'elles réalisent.

	2014	2015	2016	2017	2018 (janvier à octobre)
<b>Nombre de conventions temporaires établies</b>	45	70	91	70	76
<b>Nombre de structures concernées</b>	27	19	28	24	33

## ADHÉRENTS AU PÔLE

### STRUCTURES NOUVELLEMENT ADHÉRENTES (ADHÉSIONS ENTRE NOVEMBRE 2017 ET OCTOBRE 2018)

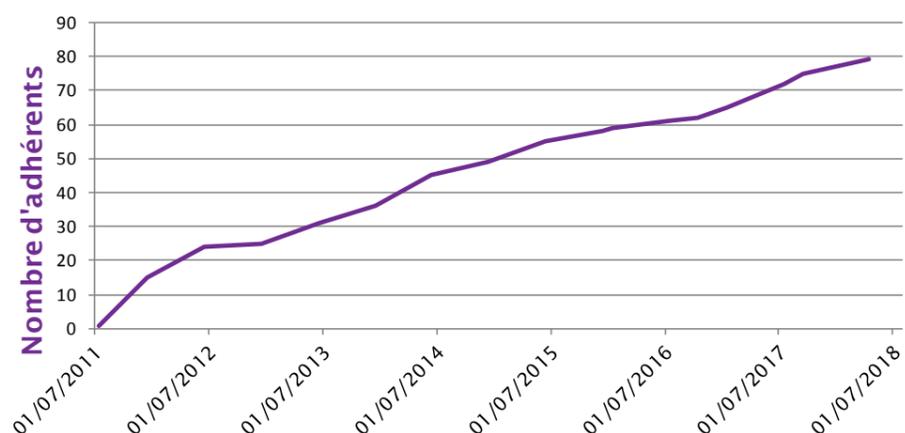
Syndicat mixte du Salève

Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbe

Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette

Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie

### Evolution du nombre d'adhérents



## TÉMOIGNAGE : UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Le CARTELL est une Unité Mixte de Recherche entre l'INRA et l'Université de Savoie Mont Blanc. Son objectif principal est d'étudier le fonctionnement des écosystèmes aquatiques alpins, lacustres en particulier, en interaction avec les apports des bassins versants. Ces travaux se placent dans un contexte de changement global intégrant le changement climatique et les modifications des pressions anthropiques.

La végétation aquatique participe à l'augmentation significative de la biodiversité des plans d'eau en fournissant des abris et de la nourriture à de nombreuses espèces animales, et peut contribuer significativement au maintien d'une eau limpide en cas d'eutrophisation. Les travaux de l'UMR portant sur les plantes aquatiques s'inscrivent dans les contextes de l'écologie des communautés à l'écophysiologie. Dans ce cadre il est nécessaire d'avoir connaissance de la répartition des espèces afin de pouvoir sélectionner les lacs et communautés d'intérêts ou afin de pouvoir identifier où prélever des individus pour les expérimentations en laboratoire. Initialement cette approche était réalisée à l'aide de l'Atlas communal de la flore des Alpes disponible sur le site du CBNA. C'est en 2015 lors des rencontres pour la publication de la liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes que l'existence du PIFH a été portée à connaissance de certains membres de l'UMR CARTELL. La participation à une session de présentation en 2017 de l'outil Flore en Ligne, a convaincu des avantages de l'utilisation d'un tel outil et s'est conclue par l'adhésion de l'UMR CARTELL.

L'adhésion au PIFH permet également de mettre à disposition les données floristiques collectées par l'UMR CARTELL, qui actuellement n'avaient pas la possibilité d'être rendues publiques, malgré les observatoires et bases de données existant déjà pour les écosystèmes aquatiques.

Pour la suite, nous attendons avec impatience l'intégration des Characées dans les groupes floristiques pris en compte dans la base de données.

**Florent Arthaud,**  
UMR CARTELL - Université Savoie Mont Blanc



Le PIFH a été présenté à plusieurs partenaires depuis septembre 2017.

Auprès des réseaux de connaissance et de conservation de la flore, dans les départements auvergnats, les 7, 11, 12 et 27 septembre.

Auprès de la chargée de mission de la Direction Jeunesse, Culture et Développement durable du Département de la Haute-Loire, le 30 novembre 2017.

Auprès de la directrice adjointe du service Aménagement des territoires du Département du Puy-de-Dôme, le 22 janvier 2018.

Lors d'une réunion du groupe de travail « Données environnementales » du Parc national de la Vanoise, le 13 mars 2018.

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie, le 15 avril 2018.

# ÉCHANGES DE DONNÉES

Lorsqu'ils adhèrent ou établissent des conventions temporaires avec le PIFH, les partenaires s'engagent à mutualiser au sein du PIFH leurs propres données. Ainsi, entre novembre 2017 et octobre 2018, 521 306 données ont été transmises.

Suivez l'évolution de l'intégration des données envoyées au PIFH via le tableau partagé disponible [ici](#).

## NOUVELLE CHARTE ET ÉCHANGES DE DONNÉES

La Charte du PIFH a été actualisée en 2017 afin de prendre en compte le nouveau protocole national du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Dans ce cadre, les échanges de données entre le PIFH et l'INPN (plateforme nationale du SINP) sont précisés. Un échange semestriel de données aura lieu entre ces deux plateformes. Les données seront échangées avec la précision géographique maximale disponible.

## ACTEURS AUVERGNATS

Certains acteurs auvergnats communiquent déjà leurs données aux animateurs du PIFH. Ces données pourront être rapidement mises à la disposition du réseau, dès que la plateforme mise à jour sera opérationnelle.

# DONNÉES MUTUALISÉES AU SEIN DU PIFH

PARTENAIRES AYANT TRANSMIS DES DONNÉES AU PIFH ENTRE NOVEMBRE 2017 ET OCTOBRE 2018

	Organismes	Nombre de données mutualisées
Adhérents au PIFH	Association Nature Nord Isère Lo Parvi	207 599
	Association pour la connaissance de la flore du Jura	12
	CEN Haute-Savoie - Asters	252 463
	CEN Rhône-Alpes	710
	Conservatoire et jardin botaniques de la ville de Genève	294
	DDT de la Loire	2
	Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication	1 470
	FRAPNA Ain	1 483
	FRAPNA Ardèche	1
	FRAPNA Loire	17 661
	Parc national de la Vanoise	10 090
	Parc national des Ecrins	9 068
	Parc naturel régional de Chartreuse	303
	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	56
	Parc naturel régional du Vercors	27
	Société botanique de l'Ardèche	1
	Signataires de la Charte	Société française d'orchidophilie - délégation Rhône-Alpes
Syndicat d'assainissement du canton de l'Oisans		99
Syndicat mixte des Monts de la Madeleine		117
Conseil départemental de la Loire		118
Conseil départemental de la Savoie		333
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes		1
Alp'ages		53
Biotope		807
Bureau d'études Mikolajczak Alexis		10 511
Césame		936
Partenaires ayant passé des conventions temporaires avec le PIFH	Ecosphère	40
	Eco-Stratégie	597
	Écotope Flore-Faune	5
	Hydrétudes	566
	Hysope Environnement	12
	Karum	9
	MDP Consulting	797
	Mosaïque Environnement	1 407
	Naturalia Environnement	614
	Oxalis	217
	Tereo	70

## TÉMOIGNAGE : MASTER GEIODES

Le parcours de master Géoïdes de l'Université Grenoble Alpes forme des étudiants à l'Institut de Géographie Alpine dans les domaines de l'environnement et de la géographie physique ainsi que de la géomatique.

En 2017, l'atelier professionnalisant des étudiants de M2 s'effectuait dans le cadre d'un projet en collaboration avec le PNR du Vercors portant sur la création d'un Observatoire 2.0, la valorisation de données environnementales et la mise à jour d'indicateurs et de protocoles associés. Lors de ces bilans, particulièrement ceux sur les habitats et les indicateurs écologiques associés, la collaboration avec le PIFH s'est avérée primordiale pour avoir accès à certaines données et métadonnées floristiques, les étudiants ayant rapidement identifié ce pôle comme un point focal important pour leur travail.

Grâce aux données du PIFH, les étudiants ont pu mieux définir dans leur étude les espèces représentatives pour évaluer les impacts potentiels du changement climatique, et en perspective d'un suivi de la biodiversité.

Ce partenariat leur a aussi permis de voir comment valoriser et partager des données environnementales parmi des partenaires pluridisciplinaires (botanistes, écologues, biogéographes,...) et en communiquant ensuite auprès de différents acteurs (élus, gestionnaires, scientifiques, touristes et pratiquants de montagne).

Fort de cette expérience très positive, nous espérons donc vivement poursuivre cette collaboration avec le PIFH dans le cadre de nos futurs projets pédagogiques et académiques qui nécessiteront inévitablement des données sur les habitats et la flore de l'espace préalpin et alpin.

Pr Sylvain Bigot,  
Responsable du Master GEOIDES

# ÉVOLUTION DE LA CHARTE DU PIFH

En 2018, la Charte du PIFH évolue. Cette nouvelle version de la Charte prévoit l'adhésion des bureaux d'études (majorité des structures sollicitant le PIFH pour des conventions temporaires). Les formalités administratives seront donc simplifiées pour les structures sollicitant régulièrement le PIFH. Mais les bureaux d'études ne bénéficiant pas de territoire d'action précis, seuls des codes d'accès temporaires leurs seront attribués.



## MODULE DE SAISIE

N'oubliez pas qu'un nouveau module de saisie en ligne est désormais à votre disposition sur le PIFH. Plus ergonomique et mieux adapté aux besoins des utilisateurs, il vous permet notamment de pointer la donnée sur une carte (sous forme de point, polygone ou ligne).

Les données transmises via le module de saisie sont redirigées vers les bases de données des CBN alpin et du Massif central en fonction de leur localisation. Elles sont ensuite validées avant intégration dans la base du PIFH.

Ce module de saisie est très pratique pour transmettre rapidement vos données au PIFH.

## MISE À JOUR DES DONNÉES

Une mise à jour des données du PIFH est en cours de réalisation. Cette mise à jour intègre de nouvelles données dans la base du PIFH et surtout, les données disponibles sur le territoire auvergnat !

## FRÉQUENTATION DU SITE WEB

Depuis 2015, un suivi de la fréquentation de la plateforme web est réalisé.

On constate une forte augmentation de la consultation du Pôle d'information flore-habitats en 2018.



Informations suivies	2015	2016	2017	2018 (janvier à octobre)
Nombre de visites	26 571	24 408	25 720	44 573
Nombre de pages vues	321 618	509 325	462 635	773 945
Nombre moyen de visiteurs par mois	714	958	990	2 766
Nombre moyen de visites par mois	2 214	2 034	2 143	4 457
Maximum de visiteurs	Mai (1 130 visiteurs)	Octobre (1 509 visiteurs)	Novembre (1 234 visiteurs)	Mai (4 606)
Maximum de visites	Juin (3 381 visites)	Janvier (2 710 visites)	Octobre (2 501 visites)	Mai (6 779)

## LES CHAMPIGNONS BIENTÔT DISPONIBLES SUR LE PIFH

Depuis le début de l'année 2018, la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS) et le PIFH travaillent ensemble sur la thématique du règne fongique.

Ce partenariat a pu voir le jour grâce à un financement de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

La FMBDS s'est ainsi vu confier la mission de référent dans l'étude de la fonge, un des règnes du vivant encore trop méconnu.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs sessions destinées à inventorier la fonge dans des secteurs géographiques actuellement peu couverts par le programme MycoFLAURA auront lieu en 2018 et 2019.

Ces sessions accueilleront des membres de plusieurs sociétés adhérentes à la FMBDS, encadrés par des mycologues reconnus.

L'ensemble des données récoltées sera mutualisé au sein du PIFH, puis remontera vers la plateforme nationale du SINP.

Ces données seront ainsi disponibles à la consultation sur le PIFH.



# MISE À JOUR DE LA CHARTE DU PIFH

## CALENDRIER

🌿 Automne 2017 : travail sur le contenu de la nouvelle charte.

🌿 Octobre 2017 : parution officielle du nouveau protocole national SINP.

🌿 22 janvier 2018 : validation de la nouvelle charte du PIFH en Comité de pilotage.

🌿 29 mars 2018 : Comité de suivi extraordinaire réservé aux adhérents (présentation de la nouvelle charte).

🌿 Janvier à novembre 2018 : consultation des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes pour la signature de la nouvelle charte du Pôle.

🌿 11 avril 2019 : signature officielle de la nouvelle charte du Pôle d'information flore-habitats lors du Séminaire Connaissance organisé par la Région et la DREAL d'Auvergne-Rhône-Alpes.

🌿 2019 : début de la mise en oeuvre opérationnelle de la nouvelle charte.

## CONTEXTE

Le Système d'information sur la nature et les paysages est un dispositif qui vise à mutualiser et à diffuser l'information environnementale, et à répondre aux obligations prévues par la Directive INSPIRE. Ce dispositif s'appuie en partie sur un échelon régional qui correspond à l'entrée principale des données environnementales.

Le PIFH a été construit comme une déclinaison régionale du SINP pour la thématique de la flore et des habitats naturels. Initié en 2007 sur l'ancienne région Rhône-Alpes par une volonté conjointe du Conseil régional et de la DREAL, le Pôle est pleinement actif depuis la signature officielle de sa première charte, en février 2013. La plateforme du PIFH diffuse à ce jour plus de 5 millions de données relatives à la flore vasculaire et à la bryoflore.



Depuis quelques années, des avancées importantes ont eu lieu dans le cadre de la démarche SINP (actualisation du protocole SINP et publication de différents livrables par les groupes de travail nationaux) cadrant davantage les modalités d'échanges et de diffusion des données. Par ailleurs, les régions Auvergne et Rhône-Alpes ayant fusionné, il a été acté, suite à la réalisation d'une étude de préfiguration, que le PIFH serait étendu à l'ancienne région Auvergne.

Dans ce contexte, l'actualisation de la Charte du PIFH était devenue nécessaire. La nouvelle version de la Charte a été validée en comité de pilotage le 22 janvier 2018 et présentée au sein d'un comité de suivi extraordinaire ne réunissant que les adhérents actuels le 29 mars 2018.

## PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Le PIFH couvre désormais l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## ADHÉSION

L'adhésion au PIFH est désormais ouverte aux bureaux d'études. Ces structures, n'ayant pas un territoire d'intervention défini, se verront attribuer un code d'accès pour chaque étude.

L'adhésion se fera en deux temps : une phase de préadhésion de 6 mois, à l'issue de laquelle l'adhérent versera ses données au Pôle pour entrer dans la phase d'adhésion définitive.

Les adhérents actuels qui mutualisent déjà leurs données au sein du PIFH ne passeront pas par la phase de préadhésion.

Cette démarche d'adhésion en deux temps est prévue dans le protocole SINP. Elle permet de s'assurer que les échanges de données se mettent bien en place entre fournisseurs de données et plateforme régionale. La phase de préadhésion servira avant tout à mettre en place l'accompagnement nécessaire par les animateurs du PIFH auprès des adhérents pour la structuration et la transmission des données.



## ECHANGES DE DONNÉES

Comme évoqué en page 4, la nouvelle Charte du PIFH précise les échanges de données entre le Pôle et la plateforme nationale du SINP. Ces échanges semestriels concerneront toutes les données du PIFH, avec leur précision géographique maximale.

## LES ÉVOLUTIONS MAJEURES DE LA CHARTE

Le périmètre et les objectifs du PIFH ont été précisés.

Le rôle du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) a été étoffé. En tant que responsable scientifique du SINP en région, le CSRPN pourra être saisi par le PIFH sur les questions se rapportant notamment aux règles de validation et de sensibilité des données, ou encore au sujet des méthodologies et protocoles d'amélioration de connaissance et/ou de préservation de la flore, de la fonge et des habitats.

Comme évoqué en page 4, l'adhésion est désormais ouverte aux bureaux d'études. Les procédures d'accès à l'outil cartographique du PIFH seront donc simplifiées pour les bureaux d'études adhérents au Pôle.

La procédure d'adhésion évolue : cette étape se fera désormais en deux temps.

La durée d'application de la charte est retirée. En conséquence, les modalités de retrait sont précisées.

La nouvelle charte précise les procédures d'échange de données entre le PIFH et le SINP national. Un échange semestriel est envisagé.

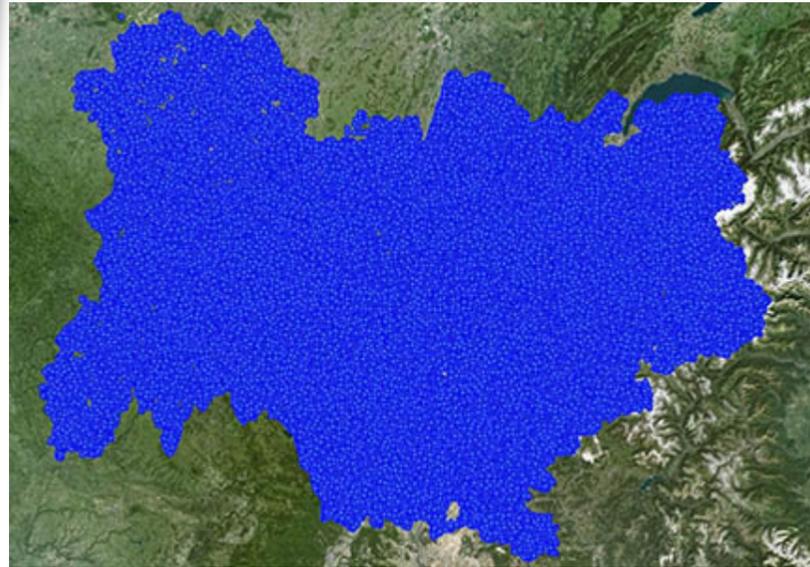
# ELARGISSEMENT DU PIFH À L'Auvergne

## CONTEXTE

Depuis le 1er janvier 2016, faisant suite à la loi sur l'Acte III de la décentralisation, les régions Auvergne et Rhône-Alpes ont fusionné.

## PLATEFORME

Dans le cadre de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, une étude de préfiguration a été menée, portant sur l'élargissement du PIFH (réseau et plateforme) sur le territoire auvergnat. Suite à la réalisation de cette étude de préfiguration, il a été acté que le PIFH serait étendu à l'ancienne région Auvergne.



La carte régionale des monographies comprendra désormais l'ex-Auvergne et les données géolocalisées de ce territoire seront accessibles via le module cartographique.

©Stéphane Pétera/CBNMC

## TÉMOIGNAGE : DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

Dès l'émergence de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) dans les années 90, le Département de la Haute-Loire a été l'initiateur de la création du Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), dont le siège est implanté à Chavaniac-Lafayette. Le Syndicat mixte est présidé par des élus du Département : actuellement Madeleine DUBOIS. Au travers du CBN du Massif central, le Département a eu connaissance de l'émergence et du développement de l'outil Pôle information flore-habitats (PIFH) en Rhône-Alpes.

Plusieurs échanges ont eu lieu entre les animateurs du PIFH et le Département, fin 2017, puis l'adhésion au Pôle a été soumise à la décision des élus départementaux en mars 2018, dans la continuité du partenariat avec le CBNMC. Le PIFH va permettre au Département de mettre en commun et de valoriser les données qu'il produit dans le cadre de sa politique ENS, d'études d'impact liées à des projets routiers, mais également en tant que structure animatrice de plusieurs sites Natura 2000.

C'est aussi l'opportunité de pouvoir enrichir nos réflexions pour des projets touchant aux limites du territoire départemental, comme par exemple, de capitaliser les connaissances flore-habitats au massif du Mézenc dans la phase de réactualisation du Document d'objectifs en gommant la limite administrative entre la Haute-Loire et l'Ardèche.

**Madeleine Dubois,**  
Vice-Présidente en charge des patrimoines  
Département de la Haute-Loire

# LE PIFH S'ÉTEND À L'Auvergne

## ENQUÊTE À DESTINATION DES ACTEURS AUVERGNATS

Dans le cadre de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, et dans l'optique de l'extension du PIFH à l'Auvergne, les opérateurs du Pôle ont souhaité connaître les pratiques des acteurs auvergnats, en termes de production, de partage et d'utilisation des données.

Les opérateurs du PIFH désiraient également cerner les attentes des acteurs auvergnats vis-à-vis du déploiement du Pôle d'information flore-habitats.

A cet effet, une enquête a été communiquée à l'ensemble des acteurs identifiés, soit 52 structures.

Au total, dix réponses ont été adressées en retour.

Les résultats détaillés de cette enquête sont disponibles [ici](#).



©Jean-Charles Villaret/CBNA

# ACTUALITÉS

Le 11 avril 2019, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes organisent un séminaire sur la thématique de l'acquisition et de la valorisation de la connaissance sur la biodiversité. Ce séminaire se tiendra à Clermont-Ferrand, dans les locaux de l'ancien Hôtel de région. Le PIFH et sa plateforme seront présentés à cette occasion.

En 2018, soutenue par la DREAL et la Région d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Flavia APE a initié la création du Pôle régional invertébrés ! Vous pouvez trouver toutes les informations relatives au futur Pôle sur le site internet du projet : [ici](#).

En 2019, le PIFH sera associé à un programme d'acquisition de connaissance sur les ZNIEFF de la zone biogéographique continentale de la région Auvergne-Rhône-Alpes, porté par la DREAL.

## PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS

148 rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 04 79 26 65 75

P 06 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

[www.pifh.fr](http://www.pifh.fr)

Cette lettre d'information est éditée dans le cadre de l'animation du Pôle d'information flore-habitats confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central par la Région et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Directeurs de la publication : Nicolas Guillerme et Bertrand Liénard • Rédactrices en chef : Ornella Kristo et Lucile Vahé • Date de parution : novembre 2018.



Les huit Départements de Rhône-Alpes sont signataires de la Charte et membres du comité de pilotage du Pôle d'information flore-habitats. Ils concourent à la récolte des données en cofinçant les CBN.



©Stéphane Perera/CBNMC